



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interdépartementale des routes
Atlantique

ANNEXE 2

Principales missions d'un agent d'exploitation dont l'encadrement est assuré par le chef de centre et son adjoint.

Fonctions d'entretien :

- entretien courant des chaussées,
- entretien courant des dépendances vertes (fauchage, débroussaillage),
- entretien sur les réseaux hydrauliques (curage de fossés, entretien des bassins),
- entretien des ouvrages d'art (travaux de maçonnerie, entretien des équipements),
- entretien programmé des équipements.

Service Hivernal :

- patrouille,
- déneigement,
- salage.

Surveillance du réseau :

- patrouille,
- conservation du domaine,
- intervention d'urgence ou de sécurité pour assurer la continuité de la circulation routière.

Maintenance des équipements :

- pose et dépose de signalisation, d'équipements de sécurité (glissières, clôtures),
- conduite des engins de travaux publics et maintenance courante,
- balisage et signalisation : pose de signalisation permanente et temporaire (chantiers et accidents) en coordination avec les différents partenaires, neutralisation de voies et d'échangeurs,
- participation à la conservation du domaine public,
- mise en œuvre des règles et consignes de sécurité et de prévention.

L'intérimaire sera placé sous l'encadrement direct d'un chef d'équipe.

Le chef d'équipe encadrant est différent selon l'organisation et le type de tâche effectuée.

L'intérimaire exercera son activité en interne avec les agents, les chefs d'équipes et le chef de centre.

En externe, il sera amené à travailler avec les différentes entreprises mandatées pour divers travaux d'entretien et avec d'autres administrations (forces de l'ordre, services de secours, etc.). Il sera également amené à être au contact des usagers de la route, des riverains du réseau.

Permis de conduire B indispensable